

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 332

Artikel: Le Soroptimist-Club de Genève

Autor: G.-W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259961>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ensuite, dans une causerie charmante, la vie multiple de la femme missionnaire dans une station du Mozambique portugais, à Chikumbane. Elle nous fit entrevoir la tâche faite tout entière de petits riens et d'imprévu qu'il faut remplir à côté de celle plus généralement attribuée à la « Maman » du village, qui doit être à la fois éducatrice, infirmière et guide spirituel et moral de tous ceux qui viennent frapper à sa porte.

Pour terminer, M. le professeur A. Gampert, en quelques mots, s'adressant plus particulièrement aux élèves actuelles, leur fit remarquer que les études du Texte et du Canon mènent à des activités bien diverses, mais que, si les chemins peuvent être différents, le but du ministère doit être le même: servir. J. T.

Le Soroptimist-Club de Genève

Soroptimist: quel nom étrange qui attire, qui retient l'attention! C'était cela peut-être que visaient nos sœurs américaines, si pratiques, lorsqu'elles ont dénommé ainsi l'*Union Féminine des Intérêts Professionnels*.

Quoi qu'il en soit, il faut bien croire que l'idée Soroptimiste répondait à un besoin dans le monde entier puisqu'elle traversa rapidement l'Océan, vint en Angleterre, puis à Paris où elle prit un bel essor.

En effet, si l'on jette un coup d'œil sur la liste des membres du Club de Paris, on y relève les noms de femmes remarquables: M^{me} Brunschvicg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes et directrice du journal *La Française* connu de nous toutes; son amie, M^{me} Coulmy, la gilette, autorité dans tout ce qui concerne le travail et la travailleuse; des écrivains et poètes: M^{mes} Colette et Delarue-Mardrus; des avocates: M^{mes} Grinberg et Kramer-Bach; la pianiste, M^{me} Panthès; pour ne nommer que celles dont les noms nous sont familiers.

C'est de Paris que nous est venu à M^{lle} Gourd et à moi l'appel de créer à Genève un groupe de Soroptimistes. Si intéressante que l'idée Soroptimiste nous ait paru, il nous semblait cependant qu'il n'était pas opportun actuellement d'ajouter une nouvelle organisation féminine à celles si nombreuses existant déjà à Genève, et, pour parler comme nos sœurs américaines latinisantes, nous avions renvoyé la fondation d'un Soroptimist-Club à Genève, *ad calendas graecas*. Mais nous n'avions pas compté avec la douce opiniâtreté de M^{me} le Dr. Noel, vraie apôtre de l'idée Soroptimiste, avec le zèle passionné de son émissaire, M^{me} Brana, qui, à une réunion de femmes appartenant à différentes professions et métiers, convoquée sur sa demande chez l'une d'entre nous, exposa le principe sur lequel se base le Club.

Pour ne pas allonger, il me suffira de dire qu'après ce plaidoyer vibrant, le Club de Genève fut rapidement constitué¹.

Je me bornerai à indiquer ici simplement le but de tous les Soroptimist Clubs qui est:

ART. 1. — De soutenir et d'encourager chez les femmes la notion de la haute valeur morale de la vie professionnelle et de développer l'esprit de solidarité entre des femmes exerçant des activités très diverses.

ART. 2. — Le Club s'efforcera également d'exercer une action internationale par l'établissement de rapports intellectuels entre ses membres et ceux des Soroptimist-Clubs de l'étranger.

Pour atteindre le même but, chaque association a une autonomie très large et peut employer des moyens très différents adaptés aux mœurs et aux coutumes de son pays. Chaque Club peut avoir l'organisation particulière qu'il juge la meilleure pour sa prospérité.

Une idée neuve, très importante, qui, elle aussi, doit être observée par tous les Clubs, est de n'admettre qu'un seul représentant de chaque profession libérale, commerciale, industrie. Est-ce que c'est dans le but d'éviter la formation de coteries d'une part, ou d'autre part pour éviter des sentiments de rivalité? Est-ce cela qui rend l'atmosphère du Club si cordiale, si sympathique?

Bien loin de nous cependant l'idée que chacune des membres de notre Club est la plus parfaite dans sa profession, dans son métier,

¹ Les personnes qui désirent prendre connaissance des statuts peuvent s'adresser à M^{lle} Brenner, 5, rue d'Ermenonville.

dans son art. Elle doit vouloir le devenir, car c'est ainsi qu'elle honorera le mieux sa profession, son Club. C'est elle qui représente pour nous sa profession, son métier, son art. Elle doit éveiller notre intérêt en apportant parmi nous l'écho des aspirations et des préoccupations de son groupement, aspirations et préoccupations que nous discutons et que nous voulons soutenir si elles nous paraissent justes. Et c'est ainsi que tout en excluant par principe de nos discussions tout sujet politique ou religieux, nous voulons nous tenir au courant de toutes les questions sociales et humanitaires.

C'est dans des réunions mensuelles, précédées d'un repas simple, mais gai, que nous discutons les questions qui nous intéressent et nous invitons souvent des personnes qualifiées pour exposer ces sujets à nos membres. Presque toutes prennent part à la discussion. Souvent nous prenons des décisions et des vœux sont adressés à qui de droit. D'autre fois, c'est l'une de nous qui doit nous entretenir de son activité. Ce récit improvisé, venant toujours d'une professionnelle ayant une parfaite connaissance de sa branche est non seulement très instructif, mais, dicté par une longue expérience personnelle, devient souvent émouvant. C'est ainsi que nous arrivons à nous connaître, à nous comprendre, et à nous entendre entre femmes de professions, de métiers et d'arts si divers.

J'ai entendu dire par plusieurs de nos membres que ce Club est l'un des plus intéressants et des plus sympathiques parmi toutes les associations auxquelles elles appartiennent. Quant à moi je suis heureuse de collaborer avec un si grand nombre de femmes appartenant à des groupements d'activité si variée, qui toutes ont le même désir de travailler avec désintéressement pour le progrès et le mieux être de tous.

Dr G.-W.

Les Femmes et la Société des Nations

Contre la Traite des Femmes

De plus en plus, pour tout observateur attentif, l'activité essentielle de ce Comité a glissé tout doucement, de par une inévitable force des choses, vers la lutte contre le système odieux autant qu'antique de la réglementation de la prostitution. De par la force des choses, tout simplement, car il était impossible à un Comité chargé d'étudier les moyens de répression de la traite des femmes, de ne pas constater, en toute probité documentaire et scientifique, que là où fleurit encore ce système, là également se développe le trafic des femmes et des enfants, qu'il conditionne et nécessite. Et c'est pourquoi, qu'on le veuille ou non, la S. d. N. a été amenée, par l'organe de ce Comité, à s'intéresser indirectement, puis directement, au problème que, la première, posa avec netteté Joséphine Butler.

C'est cette évolution qu'a exposée de façon extrêmement intéressante Dame Rachel Crowley dans le rapport du Secrétariat — le dernier malheureusement, hélas! comme celui du Comité de Protection de l'Enfance — qu'elle a présenté au Comité contre la traite lors de sa récente réunion à Genève. Dix ans, en effet, s'étant écoulés depuis que la S. d. N. a assumé la tâche que lui confie le Pacte relativement à la répression de la traite, ce rapport a constitué une sorte de revue de l'œuvre accomplie. La première étape fut la résolution recommandant l'interdiction de l'emploi de femmes étrangères dans des maisons de tolérance; puis vint le questionnaire adressé aux Etats membres de la S. d. N., leur demandant les motifs pour lesquels, ou bien ils avaient supprimé ces maisons, ou bien au contraire ils les maintenaient. Ensuite ce fut la grande enquête sur la traite qui constitue une des œuvres essentielles de la S. d. N. dans ce domaine, enquête qui va se poursuivre comme on le sait dans les pays d'Orient, et le rapport des experts de 1927 établissant nettement que la maison de tolérance constitue un encouragement à la traite soit nationale, soit internationale; puis différentes résolutions de l'Assemblée et du Conseil, qui ont fait que maintenant cette question figure régulièrement à l'ordre du jour de ce Comité. Et cette année encore, le point crucial des travaux de celui-ci a été un long et très intéressant échange de vues sur le rapport préparé